**MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA**

Référence unique du mandat : (*cadre réservé à l’administration)*

FR21 ZZZ 610247



**Type de contrat** : Prélèvements frais scolaires

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le lycée Haute-Vue à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du lycée Haute-Vue.

Vous bénéficiez du droit d’être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

* Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ;
* Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER |  | DESIGNATION DU CREANCIER |
| Nom, prénom : renseigner |  | **LYCEE PROFESSIONNEL HAUTE-VUE** |
|  |  | **Avenue des Cimes** |
| Adresse : Renseigner. |  | **64160 MORLAAS** |
| Code postal : Renseigner. |  |  |
| Ville : Renseigner. |  | IDENTIFIANT CREANCIER SEPA  *(cadre réservé à l’administration)* |
| Pays : Renseigner. |  | **FR21 ZZZ 610247** |

Nom de l’élève : Nom de l’élève Prénom de l’élève : Prénom de l’élève.

Régime de l’élève : INTERNE 5 nuits  INTERNE 4 nuits  DP 5 jours DP 4 jours

**Désignation du compte à débiter**

**IBAN :** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**BIC :** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Paiement** :  récurrent ou  unique

Document à **imprimer puis à retourner signé** par mail ou courrier accompagné d’un RIB

Signé à : Ville.

Le (JJ/MM/AAAA) : jour /mois / année . Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur : Cliquez ici pour taper du texte.

**JOINDRE UN RELEVE D’IDENTITE BANCAIRE (en format IBAN/BIC)**

**Rappel** : En signant ce mandat j’autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si ma situation le permet, les prélèvements ordonnés par l’agent comptable du Lycée-Haute-Vue. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l’exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différent directement avec le lycée Haute-Vue.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n’être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l’exercice, par ce dernier, de ses droits opposition, d’accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés.